Dalep ECO

Fiche Technique

Traitement d'origine végétale
Prêt à l'emploi

Description

DALEP ECO est un fongicide Prêt à l'Emploi à la formule innovante composée à partir d'une substance active 100% d'origine végétale.

Élimine lichens, algues, champignons sur tous matériaux.

Formule innovante, actif 100% d'origine végétale.

Action choc, curatif et préventif.

Caractéristiques

DALEP ECO élimine lichens et algues vertes, rouges et noires sur :
- Toitures – Murs – Dallages
- Terrasses / Piscines
- Bois extérieurs
- Courts de tennis
- Monuments – Statues – Stèles - Pierres tombales
- Mobilier urbain (béton/bois)
- Parois de serres…

Formule innovante
- Actif 100% d'origine végétale
- Procédé exclusif d'extraction mécanique de la matière issue d'oléagineux
- Action choc, par contact, qui entraine le dessèchement des lichens et algues
- Résultats visibles en quelques heures
- Non dangereux pour les environnements aquatiques

Limites d'emploi

Pendant l'utilisation, le port de lunettes, gants et masque est recommandé

Tenir hors de la portée des enfants

Tenir à l'écart des denrées alimentaires

Maintenir les animaux à l'écart lors du traitement

Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées

Ne pas appliquer sur des surfaces cultivées, gazon, toit de chaume

Ne pas appliquer sur des surfaces en résine de synthèse ni sur des matériauxcontenant du cuivre

Après chaque traitement, nettoyer le matériel de pulvérisation et se laver les mains à l'eau

En cas d'ingestion, consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Faire un test avant application sur une petite surface peu visible pour valider l'adéquation du produit au support

Conservation : 3 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière

Application

Bien agiter avant utilisation.

Gratter les verdissures épaisses et abondantes avant traitement.

Le produit est prêt à l'emploi.

1 litre permet de traiter 5 m².

Appliquer par temps sec et clair uniformément sur la surface à traiter à l'aide d'un pulvérisateur.

Protéger les plantations en cas de risque de projections directes du traitement qui pourraientt altérer les fleurs et feuillages.

Laisser agir quelques heures par temps sec.

Après brunissement de la surface, vous pouvez éliminer les résidus avec un jet d'arrosage à haute pression.

24 heures après traitement, les surfaces peuvent être peintes.

En cas de forte épaisseur de lichens et d'algues, une nouvelle pulvérisation est parfois nécessaire.

Composition

Acide Nonanoïque (N° CAS 112-05-0) : 2,17 % (m/m)

Référence & Conditionnement

Réf 135 005 : Bidon de 5 litres (pour 25 m²)
Réf 135 020 : Bidon de 20 litres (pour 100 m²)

TRAITEMENT

PRO

Produit dangereux – respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Type de préparation : *TP 2 - Algicide pour les surfaces matériaux équipements et mobilier sans contact direct avec les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux.*
Les informations contenues dans nos documentations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation des produits à chaque cas déterminé. Lire impérativement l'étiquette, la fiche technique et la fds avant chaque utilisation. La présente édition annule et remplace toute fiche technique antérieure relative au même produit.

DALEP
2 Allée Émilie du Châtelet
ZA Object'Ifs Sud
14123 IFS
Tél : 02 31 23 52 79
www.dalep.net

05/02/2019